



CTA du 14 mars 2017

Déclaration de la FSU

Le contexte dans lequel se déroule cette préparation de rentrée est particulièrement inquiétant pour la Fonction Publique. Les perspectives de saignée de postes de fonctionnaires, alors que les besoins vont croissants, sont particulièrement préoccupants. La conception de la Fonction Publique elle-même est remise en cause. Les agents publics sont les garants de l'intérêt général, et c'est bien leur statut qui garantit un égal traitement de tous/tes les citoyen-nes devant la loi et l'accès au Service Public.

De plus, il est inacceptable d'entendre une candidate faire la promotion du « fonctionnaire patriote » et menacer les collègues qui remplissent leurs missions de service public.

L'Education Nationale a un rôle particulièrement important à jouer, de par ses objectifs, en terme d'égalité, de développement de la citoyenneté et d'accès à une culture commune. Adossée à la laïcité comme colonne vertébrale de notre République, les représentant-es de la FSU sont particulièrement inquiets des orientations prises par le ministère, les collectivités et le rectorat.

Nous ne pouvons que déplorer certaines expérimentations développées telles que la « trousse à projets », sous couvert de « mécénat vertueux », et le développement des mini-entreprises. Il y a là pour nous une véritable dérive du système éducatif, de ses objectifs, et une perte de sens du rôle de l'Ecole. Les élèves n'ont-ils pas mieux à faire que « d'entreprendre pour apprendre » ? En vertu de **l'article 6 de la charte de la laïcité à l'école** « *la Laïcité de l'école offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression* » et pour nous y compris des intrusions des entreprises dans les écoles. Nous continuerons de militer pour une formation ambitieuse de nos élèves comme futur-es citoyen-nes, une formation qui ne saurait être limitée à l'insertion dans l'emploi. L'école est bien plus que cela.

C'est pourquoi, Mme la Rectrice, nous souhaitons vous interroger avant le CAEN reconvoqué le 22 mars, sur les orientations 2018-2020 de la carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire. Dans notre académie, l'objectif de l'Ecole est-il de réduire l'offre de formation aux demandes des entreprises locales ?

Nous dénonçons ici les orientations portées par « Régions de France » (dont le président de notre région est aussi le président délégué), concernant le Service Public d'Education et les établissements scolaires. Il est inacceptable de lire des propositions telles que :

-le transfert de la carte des formations de l'enseignement général et technologique et du post-Bac, le renforcement de l'alternance au lycée professionnel, l'aménagement des contenus de formations

-la présidence des CA par un chef d'entreprise

-la régionalisation de l'orientation scolaire

-l'inscription dans les textes d'une obligation annuelle de travail de 1607 heures et la fin des régimes dérogatoires à cette base légale, attaque frontale contre le statut des enseignants.

-la réintroduction d'un jour de carence pour les arrêts maladie

-le développement du recrutement de contractuels

Pour la FSU, l'Education doit rester Nationale, et non être régionalisée.

Nous avons déjà dénoncé lors du CTA précédent les conditions de rentrée 2017 : les postes insuffisants pour couvrir les besoins liés à la forte poussée des effectifs, en particulier dans les établissements du secondaire, et le manque de perspectives pour l'enseignement professionnel dans le cadre de la formation initiale. A peine suffisant pour couvrir les hausses d'effectifs, le manque de créations de postes est préjudiciable à la qualité de la prise en charge éducative, médico-sociale et pédagogique, et ne montre pas une ambition réelle de réduction des inégalités. De même, l'insuffisance des recrutements en nombre de postes offerts aux concours et le manque d'attractivité du métier ne permettront pas de couvrir les besoins dans les établissements.